



M/Hejjaj/Direction des Etudes Cycle Ing./2021-2022

## Inscription Cycle Ingénieur 2021-2022

L'Institut National Agronomique de Tunisie, annonce que la rentrée universitaire **2021-2022** pour le cycle Ingénieur est fixée pour **le Mercredi 01/09/2021**, les formalités d'inscription se déroulent à partir **du 9H jusqu'à 15h30** et se font comme suit:

### Etape 1 :

Paiement des frais d'inscription au Cycle Ingénieur qui se fait obligatoirement à distance sur le site national [www.inscription.tn](http://www.inscription.tn) selon les modalités suivantes :

- En totalité : 87.800 DT, en septembre.
- En deux tranches : 47.800DT, en septembre et 40.000DT, en février

### Etape 2 :

Dépôt du dossier d'inscription à la Salle Informatique de l'INAT composés de :

<b>Pour les Etudiants-Ingénieurs nouvellement Admis à l'Institut – 1<sup>ère</sup> inscription</b>	<b>Pour les Etudiants-Ingénieurs déjà inscrits à l'Institut</b>
<p>- Formulaire d'Inscription dûment rempli et signé - à imprimer à partir du site de l'Institut (<a href="#">téléchargé - F05-AR</a> pour les nationaux) ou (<a href="#">téléchargé - F05-FR</a> pour les internationaux)</p> <p>- Une (01) copie de la CIN</p> <p>- Deux (02) photos d'identité récentes</p> <p>- Reçu de paiement des frais d'inscription extrait du site Internet national <a href="http://www.inscription.tn">www.inscription.tn</a> Pour les Etudiants-Ingénieurs exonérés, une copie de l'attestation d'exonération</p> <p>- Bulletin de Santé pour les nouveaux Etudiants-Ingénieurs*</p> <p>- Relevés de notes du baccalauréat et des études préparatoires ou des études universitaires.</p> <p>- Fiche du Règlement Intérieur dûment signée - à imprimer à partir du site de l'Institut <a href="#">téléchargé - I01</a></p> <p>- Fiche de Renseignements Académiques dûment rempli - à imprimer à partir du site de l'Institut <a href="#">téléchargé - F10</a></p>	<p>- Formulaire d'Inscription dûment rempli et signé - à imprimer à partir du site de l'Institut (<a href="#">téléchargé - F05-AR</a> pour les nationaux) ou (<a href="#">téléchargé - F05-FR</a> pour les internationaux)</p> <p>- Une (01) photo d'identité récente</p> <p>- Reçu de paiement des frais d'inscription extrait du site Internet national <a href="http://www.inscription.tn">www.inscription.tn</a>. Pour les Etudiants-Ingénieurs exonérés, une copie de l'Attestation d'Exonération .</p> <p>- Une (01) copie de la CIN, en cas de changement.</p> <p>- Fiche du Règlement Intérieur dûment signée à imprimer à partir du site de l'Institut <a href="#">téléchargé - I01</a></p> <p>- Fiche de Renseignements Académiques dûment rempli - à imprimer à partir du site de l'Institut <a href="#">téléchargé - F10</a></p>

## Etape 3 :

Le dépôt des dossiers d'inscription sont fixés selon le planning suivant:

➤ 3ème année CI

Spécialité	Date
Génie Rural Eau et Forêt	01/09/2021
Sciences de la Production Végétale / Phytiairie	02/09/2021
Economie Gestion Agricole et Agro-alimentaire Industries Agro-alimentaires	03/09/2021
Production Animale Génie Halieutique et Environnement	06/09/2021

➤ 2ème année CI

Spécialité	Date
Génie Rural Eau et Forêt	07/09/2021
Sciences de la Production Végétale / Phytiairie	08/09/2021
Economie Gestion Agricole et Agro-alimentaire Industries Agro-alimentaires	09/09/2021
Production Animale Génie Halieutique et Environnement	10/09/2021

➤ 1ère année CI

Spécialité	Date
1ère année CI*	du Lundi 13/09/2021 au Mercredi 15/09/2021

- Pour des raisons sanitaires, veuillez respecter ce planning ci-dessus. Tout dossier parvenu au-delà du planning fixé sera annulé.
- \*Les nouveaux Élèves-Ingénieurs doivent se présenter à l'examen médical en début d'année universitaire en coordination avec le médecin universitaire.
- Pour un bon démarrage de l'année universitaire 2021-2022, la direction de l'INAT demande un justificatif ou l'attestation de vaccination COVID-19 ou le rendez-vous du vaccin (1ère et/ou 2<sup>ème</sup> dose).